

Deux initiatives citoyennes sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes

Dossier de rédaction de H2o
June 2026

La Commission européenne a enregistré deux initiatives citoyennes européennes (ICE) :

- L'initiative "Droits de la nature : habiliter les citoyens à représenter et protéger les écosystèmes" invite la Commission à reconnaître les droits de la nature dans le droit européen au moyen d'un acte juridique tel qu'une directive ou un règlement visant à renforcer la protection des écosystèmes. En particulier, les organisateurs "[cherchent] à passer du traitement de la nature en tant que propriété à la reconnaissance des écosystèmes en tant qu'entités vivantes dotées d'une valeur intrinsèque et jouissant de droits fondamentaux", y compris les "droits d'exister, de régénérer leurs capacités et leurs cycles vitaux, et d'être restaurés".

- L'initiative "Reconnecter la nature grâce à la création de corridors européens pour la diversité" invite la Commission à présenter une proposition visant à "reconnecter la nature en Europe grâce à un cadre de coordination pour la connectivité écologique entre les écosystèmes terrestres et hydriques intérieurs" et à "surmonter la fragmentation des écosystèmes, en soutenant la biodiversité et la résilience". Les organisateurs cherchent à promouvoir des outils communs, à assurer la coordination transfrontalière et à renforcer Natura 2000.

EC.Europa